

Décision

Générale

colonial

Décision n° 1079/BPE DU 29 JUIN 1966 :

n° 1079/BPE

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

29 juin 1966

Numéro JO

n° 8 du 01/08/1966

Date du numéro

1 août 1966

TEXTE INTÉGRAL

Sont inscrits au tableau d'avancement pour l'année 1966 les fonctionnaires du Corps de la Sûreté générale de la Côte Française des Somalis dont les noms suivent :

I. Cadre des inspecteurs adjoints de la

Sûreté générale Néant II. Cadre des brigadiers de la Sûreté générale Pour le grade de brigadier de 2e classe, 1er échelon : Meidel Bileh Ali, pour compter du 26 juin 1966.

III. Cadre des agents de la

Sûreté générale Néant Sont promus, pour compter des dates indiquées ci-dessous, les fonctionnaires du Corps de la Sûreté générale de la Côte Française des Somalis dont les noms suivent :

I. Cadre des inspecteurs adjoints de la

Sûreté générale Néant II. Cadre des brigadiers de la Sûreté générale Brigadier de 2e classe, 1er échelon : Meidel Bileh Ali, pour compter du 26 juin 1966.

III. Cadre des agents de la

Sûreté générale Néant